



Elliant, des trottoirs fleuris



• Collectivité :

Commune d'Elliant

• Bassin Versant :

SAGE Odet

• Communauté de communes :

Concarneau Cornouaille agglomération (29)

• Données clés :

- 3 320 habitants
- 3 agents techniques au service espace vert
- 7,3 ha d'espaces verts

• Projet :

Fleurissement pied de mur

• Phasage du projet :

2016 à aujourd'hui

• Contact :

Madame THEBAULT
myriam.thebault@elliant.bzh
07.86.97.45.12

CONTEXTE

En 2016 les agents s'interrogent sur les actions à mettre en œuvre pour gagner du temps sur les tâches de désherbage et pratiquer un fleurissement différencié. L'idée de fleurir les pieds de murs germe dans les esprits, mais peu d'informations sont à dispositions, et aucune commune alentour n'a fait cette démarche.

Les agents se renseignent par leurs propres moyens et décident d'effectuer un test, avec des graines restantes, sur le vieux mur du cimetière. Cet endroit a été choisi car c'est un mur qui avait des jardinières intégrées qui ont été supprimées. Le remplacement par un fleurissement en pied de mur semblait donc propice. Un premier semis est effectué, la balayeuse est passée et rien n'a fleuri... À la suite de cette tentative, un deuxième essai est lancé, avec la mise en place de pancartes, pour informer la population et les utilisateurs. Ce deuxième essai étant fructueux, l'action a été prolongée sur d'autres pieds de murs.



Puis les grilles des pieds d'arbres ont été retirées : difficiles à désherber, elles récoltaient énormément de petits déchets. Elles ont donc également été fleuries.

ÉVOLUTION DU TRAVAIL

Le désherbage des pieds de murs consistait en un binage manuel complété par un balayage mécanique. Réalisé à 2 personnes pendant 3 jours, cela représentait 504 h de travail par an pour le binage et 182 h pour le balayage.

Le fleurissement était traditionnel sur la commune : bacs et suspensions d'annuelles et de bisannuelles étaient installés. La commune comptait ainsi 60 suspensions en arrosage automatique toutes les nuits et 6 gros bacs, arrosés 3 fois par semaine. Une problématique existait autour des tâches à réaliser, le travail consistait principalement en tâches d'entretien (tonte, désherbage, taille) et ne satisfaisait pas les services techniques.

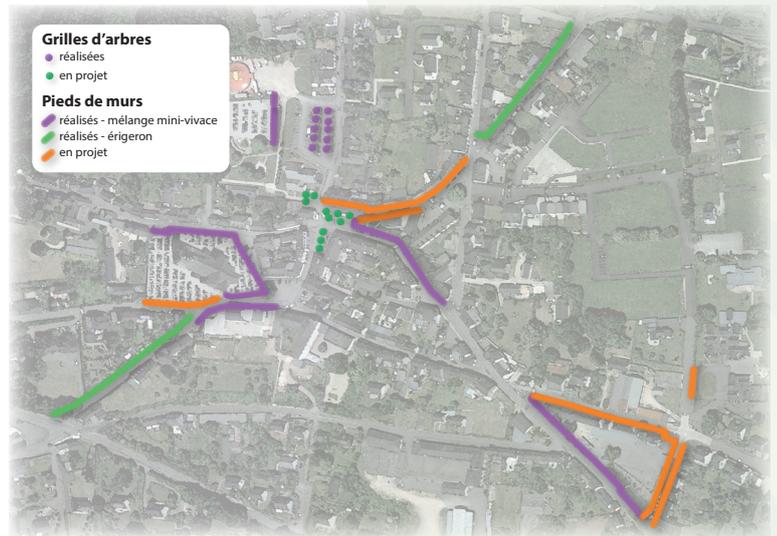
Aujourd'hui, ces gros bacs ont été supprimés et il reste 21 suspensions (en mairie et salle polyvalente). Actuellement, grâce au temps libéré, la création de massif est redevenue possible. Le balayage mécanique continue à la même fréquence mais pour garantir uniquement la salubrité des trottoirs (alors qu'auparavant le travail réalisé assurait le désherbage et la salubrité). La végétation spontanée en pied de mur est davantage tolérée, le passage de la balayeuse tous les 15 jours pendant une matinée suffisant.



LA PLANIFICATION

Les services ont décidé de végétaliser progressivement les pieds de murs sur le domaine public pour limiter les besoins en désherbage et embellir les rues (et plus particulièrement ceux où des suspensions d'annuelles avaient été supprimées).

Ainsi dans la ville d'Elliant 535 ml de pieds de murs ont été réalisés en mélange « mini-vivace » (cf. ci-après), 508 ml de pieds de murs sont laissés avec les érigerons s'installant naturellement et 249 ml de pieds de murs sont prévus en mélange « mini-vivace » pour l'année prochaine. Soit un total de 1292 ml de pieds de murs fleuris sur l'ensemble de la commune (comprenant un total de 3569 ml de pied de mur). Concernant les pieds d'arbres, 10 ont été réalisés avec succès sur le parking du cimetière et 11 sont en projet dans le centre bourg.



TECHNIQUE DE MISE EN ŒUVRE ET ENTRETIEN

L'idée retenue par les services techniques c'est de profiter des petits interstices déjà présents où poussent des adventices, ces dernières passeront inaperçues dans l'ensemble du fleurissement pied de mur.

- **Implantation** - Pour les pieds de murs les agents d'Elliant ont mis en œuvre la technique suivante :
 - Désherbage des adventices présentes par un binage manuel
 - Préparation du mélange : 50% terreau plantation, 50% sable. Rajouter les graines : 1,5 à 4 grammes (grand maximum) par m².
 - Semis du mélange le long du mur à la volée
 - Arrosage 1 fois
 - Si pas de pluie : arrosage jusqu'à la levée
 - Cette méthode fonctionne sur des fissures mesurant au minimum 1 cm de large.

- Les semis sont réalisés soit au printemps, soit à l'automne. Les semis de printemps fleuriront l'année d'après. Pour les semis d'automne, la levée et l'installation des plantes est idéale pour les vivaces. Elliant réalise ces deux méthodes sans préférence, en fonction du plan de charge.

- **L'entretien** consiste en deux passages par an :
 - Fin automne, taille manuelle de ce qui est trop grand (et peut tomber sur les trottoirs avec la pluie)
 - En sortie d'hiver pour ramasser les feuilles. Cela représente 42h de travail sur l'année.
- Pour les **grilles d'arbres** (environ 1m² en pied d'arbre), la technique de mise en œuvre est légèrement différente :
 - Désherbage des adventices présentes
 - Dépôt d'une couche de terreau de 5 cm
 - Semis à la volée le mélange 50% terre / 50% sable contenant le mélange de graine à 1,5g/m²
 - La suite est identique

Retrouvez le détail complet des éléments technico-économiques sur www.dephy-collectivites.bzh



LE CHOIX DU MÉLANGE

Un premier mélange de graine avait été choisi en 2016 (« fleurs pied de murs » de chez Bertrand). Il était composé de 16 annuelles et 26 vivaces. La deuxième année, le fleurissement était correct, mais seules les alysses et les valérianes dominaient très largement la composition des pieds de murs, diminuant fortement la diversité du fleurissement.

Ainsi en 2019, des pieds de murs déjà fleuris (pour compléter les manques) et de nouveaux pieds de mur ont été fleuris avec le mélange « fleurs vivaces mini » de chez Bertrand également. Ce mélange propose une floraison du début printemps jusqu'à l'automne et il vieillit bien dans le temps. Il est composé de 20 vivaces allant de 15 à 25 cm.

Actuellement, lors des projets d'aménagement, des espaces de 30 cm (et un peu moins) sont directement prévu afin d'intégrer le fleurissement « pied de mur » du lieu. Cela est possible grâce aux échanges entre la directrice des services techniques et les concepteurs.

Retrouvez le détail complet des plantes choisies sur www.dephy-collectivites.bzh

CONSOMMATION ET COÛTS

Retrouvez le détail complet des éléments technico-économiques sur www.dephy-collectivites.bzh

La commune commande un sachet tous les deux ans qui fait 250g pour fleurir environ 200ml. Attention, il existe une grosse différence de prix selon les fournisseurs (de 150€ à 52€ les 250g).

Pour la création dans les interstices nouveaux il faut 10 L de terreau par an (2€) et 10 L de sable par an (3 €) et 125g de semences (26€). Soit par an 31€ par an de frais de fleurissement pour les pieds de mur pour fleurir 100ml (ou 0,31€/ml) pour les fournitures seules.

Le temps d'entretien est de 42 h annuelle pour l'entretien des 1 043 ml de pieds de murs, ce qui représente un rendement de 0,04 h/ml.

Ce nouveau fleurissement des pieds de mur a permis un gain de temps (- 450 h) et d'argent (- 9000 €). Cette gestion a permis de gagner 3 fois plus de temps sur cette mission désherbage. Elle est également 3,5 fois moins chère. En effet le désherbage des pieds de murs coûtait avant 2,8€/ml tandis que l'entretien des pieds de murs fleuris coute 0,8€/ml.

COMMUNICATION

En 2016 des affichettes et un article dans le journal d'Elliant ont été fait. Dans un premier temps, quelques réflexions ont été formulées par la population. Ce fleurissement est désormais bien accepté par les citoyens qui réclament d'avoir ce type d'aménagement au pied de leur maison.



Les points positifs

- Réduction des coûts
- Réduction du temps de travail
- Valorisation de la Biodiversité
- Bonne perception par les usagers



Les points de vigilance

- Prévenir la balayeuse

EN

Savoir

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site : www.dephy-collectivites.bzh

Thématique fleurissement > REX ELLIANT

Cette fiche a été réalisée par FREDON Bretagne avec le soutien financier de la RÉGION BRETAGNE
Rédaction : Soizic MARTINEAU - contact@dephy-collectivites.bzh - Tel. 02.23.21.18.18

